

---

# LA CR IX

## DE SAINT-GILLES

N° 101 - octobre 2011

« Vous tous, marchez sous la croix et criez : "Toulouse"  
C'est pour la croix que nous avons tout laissé,  
pour que Toulouse soit toujours protégée du Ciel »

Raymond de Saint-Gilles

---

### *Monsieur l'abbé, qu'en pensez-vous ?*

---

C'était un dimanche matin, un fidèle s'approche du prêtre et lui pose ces questions :

**Monsieur l'abbé, en octobre, le Pape se rendra à Assise pour y prier pour la paix avec les autres religions. Qu'en pensez-vous ?**

Cher Monsieur, l'Église, par la voix des papes, a toujours exprimé son désaveu pour ce genre de rassemblement œcuménique. Je vous renvoie à l'encyclique *Mortalium animos* de Pie XI notamment. Comme vous vous en doutez, la position de la Fraternité Saint Pie X est claire à ce sujet ! Nous désapprouvons cette réunion. Dans le cas présent, les Supérieurs n'hésitent pas à parler de scandale comme Mgr Lefebvre l'avait dit en 1986 lors de la première réunion d'Assise.

**Mais le Pape n'a-t-il pas d'autres intentions que celles de Jean-Paul II à son époque ? En 1986, Benoît XVI, alors Cardinal, n'avait-il pas refusé d'assister à ce rassemblement ?**

Sa réaction à l'époque rend d'autant plus étrange son intention de renouveler un tel événement. Soyons honnête, l'absence du Cardinal Ratzinger en 1986, ne passa pas inaperçue et manifestait ostensiblement son opposition à cette réunion. Il est visible aussi que les paroles du Pape en janvier dernier montrent son intention de ne pas renouveler certains abus qui ont été commis en 1986 et qu'il ne veut pas voir réitérés cette année.

**Alors pourquoi s'opposer au pèlerinage du Pape à Assise le 27 octobre ?**

Le problème vient du fait que Benoît XVI souhaite célébrer un anniversaire, les 25 ans de la première réunion œcuménique d'Assise. Loin de désapprouver, l'annonce de la célébration d'un anniversaire met plutôt à l'honneur une réalité accomplie plusieurs années auparavant. Ce déplacement du Pape pour fêter un anniversaire, relève plutôt de la confirmation que de l'infirmité. Dans la perception commune, en allant à Assise pour célébrer les 25 ans de la première réunion du genre, Benoît XVI vient confirmer cet esprit canonisé par Jean-Paul II et issu des principes faux du Concile Vatican II. Nous sommes loin d'un désaveu.

**Mais reconnaissez Monsieur l'abbé que Benoît XVI ne peut pas réparer le passé aussi radicalement sans provoquer un tremblement de terre !**

Tout en saisissant une volonté de mettre un frein aux excès commis à l'époque, il paraît pourtant impossible de rectifier la portée de la première réunion d'Assise sans désavouer totalement ce qui avait été fait au temps de Jean-Paul II. Assise est un fait historique, un événement réel, non un texte académique que l'on peut corriger par quelques notes en bas de page ! La gravité de 1986 exige une réparation publique proportionnée. Atténuer le fait ne suffit pas. Il ne s'agit pas là de satisfaire les grincheux et les critiques, mais de réparer

l'honneur de Notre Seigneur Jésus-Christ et de son Église, puis redonner aux âmes un signal clair contre la confusion des esprits issue des principes modernistes.

### **Les fidèles ne sont-ils pas capables de faire la part des choses eux-mêmes ?**

Je crois qu'à cet événement s'ajoute une circonstance aggravante, savoir le monde médiatique dans lequel nous vivons. L'image a une importance considérable dans l'esprit de nos contemporains, bien plus que les paroles ou les écrits. Ce que les fidèles retiendront de ce voyage du pape, ce n'est pas les précisions théologiques que le Vatican pourrait apporter pour mesurer le scandale – du reste, qui d'entre nous a lu tout ce que les autorités ont écrit sur le sujet - mais les images du Pape priant avec les fausses religions. Que la réunion d'Assise ait lieu en 1986 ou en 2011, pour le commun des mortels elle est comme un catéchisme en image. Par ses actes, Benoît XVI, comme à son époque Jean-Paul II, laisse entendre que toutes les religions se valent et peuvent procurer la paix. Le danger n'est pas éloigné pour que soit confirmé dans les mentalités ce principe faux que nous entendons souvent et qui consiste à dire que chacun peut se sauver, quelque soit la religion qu'il professe, pourvu qu'il soit sincère. Encore une fois, loin de l'atténuer, cette réunion annoncée en même temps que la béatification de Jean-Paul II, vient renforcer dans l'Église et dans l'esprit des fidèles, l'application concrète des principes erronés issus du Concile Vatican II. Nous sommes là en plein cœur du scandale contre la Foi, le plus grave qui existe.

### **Pourtant, ce n'est pas mauvais de prier pour la paix, n'est-ce pas ?**

C'est vrai, il est normal que le Pape fasse prier pour la paix. Mais comme nous le disons en théologie morale : « la fin ne justifie pas les moyens ». Nous ne pouvons pas utiliser un moyen mauvais même si nous avons une bonne intention. Dans le cas présent, le Pape utilise une réunion œcuménique qui en elle-même cause un scandale contre la foi, afin d'obtenir une fin que seule la religion catholique peut procurer. Au plan civil, l'Église doit pouvoir être aidée par les États pour assurer la paix. Au

plan religieux elle ne peut pas laisser croire, comme elle le fait à Assise, que les fausses religions apportent la paix autant que l'Église. Au contraire, par l'enseignement et les faits, l'autorité ecclésiastique doit montrer que la véritable paix n'est possible que par le Christ. La paix ne se réalisera entre les hommes qu'à la condition qu'ils se réunissent autour du seul point commun véritablement solide, c'est-à-dire la Foi. C'est elle qui conduit à la Charité qui consiste dans le véritable amour pour Dieu et, par Lui, envers le prochain.

À notre niveau, il reste une chose à faire, prier pour que le scandale touche le moins d'âmes possible. Je vous invite spécialement à prier Notre-Dame du Rosaire en ce mois d'octobre et à participer activement à la Croisade du Rosaire engagée dans ce but par Mgr Fellay depuis la Pentecôte.

Abbé Philippe Brunet

### **Petite chronique du Prieuré**

**Lundi 5 septembre :** C'est à cette date que 95 enfants ont fait leur rentrée scolaire à l'école Saint-Jean-Bosco cette année. En raison de la bonne ambiance, certains anciens, ou plutôt certaines anciennes, maintenant en 6<sup>ème</sup>, auraient bien voulu rester un peu plus longtemps à Toulouse. Mais la place manque et il devient difficile de faire redoubler une classe seulement pour permettre de garder une âme d'enfant !

La question de l'agrandissement des locaux n'est donc pas encore résolue. Ste Philomène et Ste Germaine de Pibrac ont été sollicitées à renfort de neuvaines continues et récitées par les familles depuis le mois de juin. Certaines réponses étaient favorables. Mais la maison que nous souhaitions acquérir pour agrandir la surface de l'établissement a été vendue avant que nous puissions nous-mêmes l'acheter. Les deux saintes nous réservent-elles quelque chose de mieux ? À suivre...

**Dimanche 4 septembre :** pour la solennité de la fête de Saint Pie X, M. l'abbé Fernandez prêche à toutes les messes pour le Tiers-Ordre de la Fraternité. Cette année, comme nous l'annoncions dans le bulletin du mois de septembre, nous organiserons une réunion mensuelle des membres du Tiers-Ordre. **À noter :** contrairement à ce qui avait été dit le mois dernier, cette réunion aura lieu habituellement (donc sauf exceptions...) le 2<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois.

**Dimanche 11 septembre :** Alors qu'en ce jour M. l'abbé Lebourg donne sa première prédication aux fidèles du Férétra au cours des messes dominicales, une présentation du film sur la vie de Mgr Lefebvre est faite à la sortie des messes. La quête réalisée à cette occasion a rapporté 355 euros.

# ***Entretien avec Mgr Bernard Fellay après sa rencontre avec le Cardinal William Levada***

---

A l'issue de l'entretien que Mgr Bernard Fellay et ses deux Assistants généraux ont eu, au Vatican, avec le Cardinal William Levada, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, le 14 septembre 2011, à 10 h, le Supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X a répondu à nos questions.

## ***Comment s'est déroulée cette rencontre ?***

L'entretien a été d'une grande courtoisie et d'une aussi grande franchise, car par loyauté la Fraternité Saint-Pie X se refuse à éluder les problèmes qui demeurent. C'est d'ailleurs dans cet esprit que s'étaient déroulés les entretiens théologiques qui ont eu lieu ces deux dernières années.

Lorsque j'ai déclaré, le 15 août dernier, que nous étions d'accord sur le fait que nous n'étions pas d'accord à propos du concile Vatican II, j'ai également tenu à préciser que lorsqu'il s'agit de dogmes, comme celui de la Trinité, nous sommes bien évidemment d'accord quand on en trouve le rappel dans Vatican II. Une phrase ne doit pas être isolée de son contexte. Nos entretiens théologiques ont eu le grand mérite d'approfondir sérieusement et d'éclaircir tous ces problèmes doctrinaux.

## ***Le communiqué officiel commun au Vatican et à la Fraternité annonce qu'un document doctrinal vous a été remis et qu'une solution canonique vous a été proposée. Pouvez-vous nous donner quelques précisions ?***

Ce document s'intitule Préambule doctrinal, il nous a été remis pour une étude approfondie. De ce fait, il est confidentiel, et vous comprendrez que je ne vous en dise pas plus. Cependant le terme *préambule* indique bien que son acceptation constitue une condition préalable à toute reconnaissance canonique de la Fraternité Saint-Pie X de la part du Saint-Siège.

## ***A propos de ce préambule doctrinal, dans la mesure où cela ne touche pas à sa confidentialité, pouvez-vous confirmer qu'il s'y trouve, comme annoncé dans la presse, une distinction entre ce qui est de foi – et à quoi la Fraternité adhère pleinement -, et ce qui relevant d'un concile pastoral, comme Vatican II s'est voulu lui-même, pourrait être soumis à une critique, sans remettre en cause la foi ?***

Cette distinction nouvelle n'a pas été annoncée par la presse seulement, je l'ai personnellement entendue de sources diverses. Déjà en 2005, le Cardinal Castrillon Hoyos me déclarait après que je lui eus exposé pendant cinq heures toutes les objections que la Fraternité Saint-Pie X formulait contre Vatican II : « Je ne peux pas dire que je sois d'accord avec tout ce que vous avez dit, mais ce que vous avez dit ne fait pas que vous êtes en dehors de l'Église. Écrivez donc au pape pour qu'il enlève l'excommunication ».

Aujourd'hui je dois à l'objectivité de reconnaître qu'on ne trouve pas, dans le préambule doctrinal, une distinction tranchée entre le domaine dogmatique intangible et le domaine pastoral soumis à discussion. La seule chose que je puis déclarer parce que cela figure dans le communiqué de presse, c'est que ce préambule contient « des principes doctrinaux et des critères d'interprétation de la doctrine catholique nécessaires pour garantir la fidélité au Magistère de l'Église et au 'sentire cum Ecclesia', tout en laissant ouvertes à une légitime discussion l'étude et l'explication théologique d'expressions ou de formulations particulières présentes dans les textes du Concile Vatican II et du Magistère qui a suivi ». Voilà, pas plus pas moins.

## ***Au sujet du statut canonique qui serait proposé à la Fraternité Saint-Pie X, sous condition de l'adhésion au préambule doctrinal ? On a parlé de prélatrice plutôt que d'ordinariat, est-ce exact ?***

Comme vous le rappelez justement, ce statut canonique est conditionné ; sa modalité exacte ne peut être vue qu'ultérieurement et reste encore objet de discussion.

***Quand pensez-vous donner votre réponse à la proposition de préambule doctrinal ?***

Sitôt que j'aurai pris le temps nécessaire pour étudier ce document, et consulter les principaux responsables de la Fraternité Saint-Pie X, car sur une matière aussi importante je me suis engagé auprès de mes confrères à ne pas prendre de décision sans les avoir consultés auparavant.

Mais je puis vous assurer que notre décision sera prise pour le bien de l'Église et des âmes. Notre croisade du rosaire qui se poursuit sur plusieurs mois encore doit s'intensifier pour nous permettre d'obtenir, par l'intercession de Marie, Mère de l'Église, les grâces de lumière et de force dont nous avons besoin plus que jamais. (DICI n°240 du 14/09/11)

~~~~~

***Communiqué de presse du Saint-Siège (14 septembre 2011)***\_\_\_\_\_

Le 14 septembre 2011, au siège de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, a eu lieu une rencontre de Son Éminence Révérendissime le Cardinal William Levada, Préfet de cette Congrégation et Président de la Commission pontificale *Ecclesia Dei*, Son Excellence Monseigneur Luis Ladaria, s.j., Secrétaire de cette Congrégation, et Monseigneur Guido Pozzo, Secrétaire de la Commission pontificale *Ecclesia Dei*, avec Son Excellence Monseigneur Bernard Fellay, Supérieur général de la Fraternité sacerdotale saint Pie X, et Messieurs les Abbés Niklaus Pfluger et Alain-Marc Nély, Assistants généraux de la Fraternité.

À la suite de la supplique adressée le 15 décembre 2008 par le Supérieur général de la Fraternité sacerdotale saint Pie X à Sa Sainteté le Pape Benoît XVI, le Saint-Père avait pris la décision de lever l'excommunication des quatre évêques consacrés par Monseigneur Marcel Lefebvre et d'ouvrir en même temps des colloques doctrinaux avec la Fraternité, afin de surmonter les difficultés et les problèmes d'ordre doctrinal, et de parvenir à la réduction de la fracture existante.

Obéissant à la volonté du Saint-Père, une commission mixte d'études, composée d'experts de la Fraternité sacerdotale saint Pie X et d'experts de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, s'est réunie à huit reprises pour des rencontres qui ont eu lieu à Rome entre le mois d'octobre 2009 et le mois d'avril 2011. Ces colloques, dont l'objectif était d'exposer et d'approfondir les difficultés doctrinales majeures sur des thèmes controversés, ont atteint leur but, qui était de clarifier les positions respectives et leurs motivations.

Compte tenu des préoccupations et des instances présentées par la Fraternité sacerdotale saint Pie X à propos du respect de l'intégrité de la foi catholique face à l'*herméneutique de la rupture* du Concile Vatican II à l'égard de la Tradition – herméneutique mentionnée par le Pape Benoît XVI dans son Discours à la Curie romaine en date du 22 décembre 2005 –, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi prend pour base fondamentale de la pleine réconciliation avec le Siège apostolique l'acceptation du **Préambule doctrinal** qui a été remis au cours de la rencontre du 14 septembre 2011. Ce préambule énonce certains des principes doctrinaux et des critères d'interprétation de la doctrine catholique nécessaires pour garantir la fidélité au Magistère de l'Église et au *sentire cum Ecclesia*, tout en laissant ouvertes à une légitime discussion l'étude et l'explication théologique d'expressions ou de formulations particulières présentes dans les textes du Concile Vatican II et du Magistère qui a suivi.

Au cours de la même réunion ont été proposés quelques éléments en vue d'une solution canonique pour la Fraternité sacerdotale saint Pie X, qui suivrait la réconciliation éventuelle et espérée.

*Source : Bureau de Presse du Saint-Siège / 14 septembre 2011*

**LE PLUS BEL HÉRITAGE !** La rentrée des classes est passée, c'était le moment de choisir une bonne école pour nos enfants. Notre devoir de parents était autant que possible de les inscrire dans une école catholique vraiment traditionnelle. Nous avons la chance d'habiter une région bien pourvue en écoles primaires et secondaires (*st Jean Bosco, st Joseph des Carmes*). Le plus bel héritage que l'on puisse léguer, c'est celui de la foi à transmettre. Pas facile de nos jours, vous le savez, surtout quand il y a dichotomie entre une *école laïque* ou *religieuse (?) sous contrat* et la famille qui veut rester fidèle à la Tradition, je dirai simplement au catholicisme tel que nous l'ont enseigné nos pères. Hélas, ma petite expérience de trente deux ans de sacerdoce m'a montré que bien souvent, les enfants qui n'étaient pas scolarisés dans des écoles catholiques traditionnelles, même s'ils bénéficient d'un catéchisme traditionnel par ailleurs, à quelques exceptions près, finissent par abandonner toute pratique religieuse avec le temps ou, en moins pire, pratiquer dans leur paroisses conciliaire au bas de la rue. Ce que je vous dis là est un risque. Ils décrochent, c'est fatal. Le maelström du monde, avec ses paillettes et ses clinquants les engloutit dans l'indifférence. Cela ne se fait pas en un jour. C'est un décrochage progressif auxquels les parents assistent, impuissants. La religion catholique devient insolite à ces pauvres jeunes gens et en complet décalage avec l'intoxication permanente de l'indifférence (voire de l'hostilité) que subit notre religion (et elle seule) par le biais de l'école, de la culture et surtout des médias cathophobes (mention spéciale dans ce domaine à *sud radio*, la honteuse radio du sud ouest où le blasphème et l'obscénité sont récurrents). Nos pauvres jeunes gens alors sous cette influence dominante que la famille ne peut plus contrecarrer, finissent par se laisser glisser dans la voie délétère du « prêt à penser » et du « faire comme tout le monde ». Même leur propre famille leur devient quelquefois marginale. Que de confidences douloureuses à ce sujet ! Il n'y a pas d'autres solutions aujourd'hui pour assurer la foi avec le plus de certitude que les **écoles catholiques hors contrat**.

**CITATION** *Je ne crois pas qu'on puisse trouver une expression plus réelle de l'athéisme pratique que la violation habituelle, publique et universelle du jour du Seigneur.*  
P.DE RAVIGNAN

**INDIGNATIONS À SENS UNIQUE!** En Haute Savoie, dans la commune de Publier, l'achat d'une statue de la vierge Marie au frais de la commune a suscité l'indignation de la représentante du *parti socialiste* et des *libres penseurs* qui dénoncent une entorse à la laïcité qui a de quoi « choquer (*sic*) les citoyens français »

Reposant sur un socle ou figure l'inscription « *Notre Dame du Léman veille sur vos enfants* » la statue controversée a été acquise pour 23700 euros.

Face aux protestations de ces pharisiens « made in France », le brave maire a finalement décidé de vendre la statue à une association privée (laquelle va l'ériger quelques mètres plus loin sur un terrain privé... et toc !)

Pendant ce temps à Paris, le maire du même parti n'a pas hésité à organiser une fête publique dans sa mairie pour célébrer la rupture du jeûne du Ramadan dont le coût s'est élevé à 96000 euros !

**BIENTÔT À TOULOUSE !** Bientôt à Toulouse, du 16 au 20 novembre, théâtre de la Garonne, va se tenir une pièce de théâtre ignoble et blasphématoire intitulé *Golgotha Picnic*. L'objectif de l'auteur, un argentin égaré dans notre pauvre pays qui n'avait pas besoin de lui, est par une mise en scène volontairement scandaleuse et outrageante à Jésus-Christ, de prouver que l'iconographie chrétienne, surtout l'image de la crucifixion, est responsable de la terreur et de la barbarie. Jésus y est appelé *el puto diablo* et a une liasse de billets qui sort de ses plaies, entre autre finesse de l'auteur. Le langage et les images y sont volontairement obscènes et ne peuvent être rapportés ici. Des prières seront vraisemblablement organisées pour réparer cette offense inimaginable au Cœur de Jésus. Vous pouvez déjà commencer à réparer par des prières et des sacrifices cette injure faite au Dieu fait homme mort sur la croix pour nos péchés. Vous remarquerez que ces artistes

autoproclamés, sous le couvert hypocrite de la liberté artistique, ne s'en prennent exclusivement qu'à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Pas si bêtes et téméraires, ils savent, ces soit disant *défenseurs de la liberté d'expression*, ce qu'il leur en coûterait de s'en prendre à Mahomet ou d'offenser les adeptes de la religion d'Abraham : la fatwa ou le tribunal. Mais nous, pauvres catholiques de ce pays autrefois *fille ainée de l'Église*, on peut outrager notre Dieu, offenser ses ministres, tourner en dérision nos rites les plus sacrés, nos symboles les plus saints comme celui de la Croix, doit-on tout supporter, tout accepter ?

**INTÉRESSANT** Pour st Louis-Marie Grignion de Montfort, quatre grâces sont nécessaires pour établir le règne de Jésus dans une âme. *La première* : se vider de l'esprit du monde qui est contraire à celui de Jésus-Christ. *La deuxième* : la connaissance de soi-même et la contrition de ses péchés. *La troisième* : une plus grande connaissance de la Vierge Marie. *La quatrième* : une plus grande connaissance de Jésus-Christ.

**HUMOUR** Mgr Saudreau, évêque du Havre, se promenait sur le port un soir où il n'y avait pas grand monde dehors. Sur la digue, il rencontre un clochard avec qui il entre en conversation. Au bout d'un moment, le clochard lui demande : « *Qu'est-ce que tu fous dans la vie?* ». Mgr Saudreau lui répond : « *Oh, je suis évêque du Havre.* » Et le clochard de s'exclamer : « *Eh bien, mon gars, tu es encore plus saoul que moi!* »

**LA DÉVOTION À MARIE** *Sans une tendre dévotion à Marie, impossible de porter sa croix tous les jours. Ce sont les serviteurs de Marie qui portent les croix avec le plus de facilité parce que Marie, toute pleine de grâce et de l'onction du Saint-Esprit confit toutes leurs croix dans le sucre de sa douceur maternelle et dans l'onction du pur amour. Ainsi ce qui arrêterait mille fois un autre ne les arrête pas une seule fois mais les fait avancer.*

St Louis-Marie GRIGNION DE MONTFORT

## CASTRES

### Dimanche 9 octobre 2011 Visite du 1<sup>er</sup> Assistant du District

M. l'abbé Boivin, 1<sup>er</sup> Assistant du District de France, nous fera l'honneur de sa présence à la chapelle du Sacré-Cœur à Castres. Il célébrera la messe chantée de 10h30 et s'adressera ainsi aux fidèles de la chapelle. Ceux qui souhaitent le rencontrer pourront s'adresser à lui au cours de l'apéritif qui sera servi à l'issue de la cérémonie et auquel vous êtes tous cordialement invités.

## TOULOUSE / CASTRES

### Vendredi 14 octobre 2011 Réunion des membres du Tiers-Ordre

18h30 Messe basse  
19h10 chapelet

19h30 exposé spirituel et réunion d'informations

### 22, 23 et 24 octobre 2011 Pèlerinage à Lourdes

**PRIX : 129 € (pension complète)**  
*ou 149 € en chambre individuelle*

Hébergement : Hôtel « les Arcades »  
13 avenue du Paradis - tél. 05 62 94 20 59

Inscriptions auprès de  
M. Albert NAVARRO 05 61 24 18 72  
ou à la sortie des messes (paiement à l'inscription s.v.p.)

### Transport des malades jusqu'à Lourdes

Comme chaque année, M. Delmotte propose des places de voiture aux malades ou aux personnes âgées qui ne peuvent pas prendre le car organisé depuis Castres et Toulouse. Ces personnes sont ensuite prises en charge par les sœurs du Rafflay.

Renseignements et inscriptions auprès de :  
M. Philippe DELMOTTE  
06 86 46 20 43

### En réparation du scandale d'Assise III

Jeu*di* 27 octobre 2011  
**HEURE SAINTE**  
**De 17h30 à 18h30**  
**Au Férétra**

Afin de manifester notre désapprobation envers la réunion œcuménique qui aura lieu à Assise le même jour, nous prions devant le Saint Sacrement exposé et demanderons que par la grâce de Dieu, le scandale pour les âmes soit évité ou réparé.

# ÉPHÉMÉRIDES DU MOIS D'OCTOBRE 2011

## MOIS DU SAINT ROSAIRE

|                                                                                                     | Notre-Dame du Férétra<br>TOULOUSE                                                                            | Prieuré<br>St Dominique<br>GRAGNAGUE | Chapelle<br>du Sacré-Cœur<br>CASTRES                                                           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Samedi 1<sup>er</sup> octobre</b><br>De la Sainte Vierge<br><i>1<sup>er</sup> samedi du mois</i> | 15h : permanence du prêtre<br>(abbé Fernandez)<br><b>17h</b> Office du Rosaire<br><b>17h30</b> : messe basse |                                      | 17h30 confessions<br>18h messe basse                                                           |
| <b>dimanche 2 octobre</b><br>16 <sup>ème</sup> dimanche après la Pentecôte                          | 8h00 : messe basse<br>9h00 : messe<br>10h30 : grand'Messe chantée                                            |                                      | 10h confessions<br>& chapelet<br>10h30 messe chantée                                           |
| <b>lundi 3 octobre</b><br>Ste Thérèse de l'enfant Jésus                                             | 17h30 : confessions<br>18h30 : messe basse                                                                   |                                      |                                                                                                |
| <b>mardi 4 octobre</b><br>St François d'Assise, confesseur                                          | 17h30 : confessions<br>18h30 : messe basse                                                                   | 11h30 messe basse                    |                                                                                                |
| <b>mercredi 5 octobre</b><br>de la férie                                                            | 17h30 : confessions<br>18h30 : messe basse<br>19h15 cours d'Écriture Sainte                                  | 11h30 messe basse                    |                                                                                                |
| <b>jeudi 6 octobre</b><br>St Bruno, confesseur                                                      | 17h30 : confessions<br>18h30 : messe basse                                                                   | 11h30 messe basse                    |                                                                                                |
| <b>vendredi 7 octobre</b><br>Fête de N-D du Saint Rosaire<br><i>1<sup>er</sup> vendredi du mois</i> | <b>11h : messe</b><br>Horaire spécial en raison de la<br>récollecion des prêtres du<br>doyenné               |                                      | <b>11h : messe</b><br>Horaire spécial en raison de la<br>récollecion des prêtres du<br>doyenné |
| <b>samedi 8 octobre</b><br>Ste Brigitte de Suède                                                    | 15h : permanence du prêtre<br>(abbé Brunet)<br>18h30 : messe basse                                           |                                      |                                                                                                |
| <b>dimanche 9 octobre</b><br>17 <sup>ème</sup> dimanche après la<br>Pentecôte                       | 8h00 : messe basse<br>9h00 : messe<br>10h30 : grand'Messe chantée                                            |                                      | 10h confessions<br>& chapelet<br>10h30 messe chantée                                           |
| <b>lundi 10 octobre</b><br>St François Borgia, confesseur                                           | <b>Pas de messe à 18h30</b>                                                                                  |                                      |                                                                                                |
| <b>mardi 11 octobre</b><br>Maternité de la T.S. Vierge Marie                                        | 17h30 : confessions<br>18h30 : messe basse                                                                   |                                      |                                                                                                |
| <b>mercredi 12 octobre</b><br>de la férie                                                           | <b>Pas de messe à 18h30</b>                                                                                  |                                      |                                                                                                |
| <b>jeudi 13 octobre</b><br>St Édouard, Roi d'Angleterre                                             | 17h30 : confessions<br>18h30 : messe basse                                                                   |                                      |                                                                                                |
| <b>vendredi 14 octobre</b><br>St Callixte 1 <sup>er</sup> , pape et martyr                          | 17h30 : confessions<br>18h30 : messe basse<br>19h15 : réunion du Tiers-Ordre                                 | 11h30 messe basse                    |                                                                                                |
| <b>samedi 15 octobre</b><br>Ste Thérèse d'Avila, vierge                                             | 15h : permanence du prêtre<br>(abbé de Lassus)<br>18h30 : messe basse                                        |                                      |                                                                                                |
| <b>dimanche 16 octobre</b><br>18 <sup>ème</sup> dimanche après la<br>Pentecôte                      | 8h00 : messe basse<br>9h00 : messe<br>10h30 : grand'Messe chantée                                            |                                      | 10h confessions<br>& chapelet<br>10h30 messe chantée                                           |
| <b>lundi 17 octobre</b><br>Ste Marguerite Marie Alacoque                                            | 17h30 : confessions<br>18h30 : messe basse                                                                   |                                      |                                                                                                |
| <b>mardi 18 octobre</b><br>St Luc, évangéliste                                                      | 17h30 : confessions<br>18h30 : messe basse                                                                   | 11h30 messe basse                    |                                                                                                |
| <b>mercredi 19 octobre</b><br>St Pierre d'Alcantara, confesseur                                     | 17h30 : confessions<br>18h30 : messe basse<br>19h15 : Histoire de l'Église                                   | 11h30 messe basse                    |                                                                                                |
| <b>jeudi 20 octobre</b><br>St Jean de Kenty, confesseur                                             | 17h30 : confessions<br>18h30 : messe basse                                                                   | 11h30 messe basse                    |                                                                                                |
| <b>vendredi 21 octobre</b><br>de la férie                                                           | 17h30 : confessions<br>18h30 : messe basse                                                                   | 11h30 messe basse                    |                                                                                                |

|                                                                                             |                                                                                                           |                                         |                                                      |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|------------------------------------------------------|
| <b>Pèlerinage du Christ-Roi à Lourdes</b>                                                   |                                                                                                           |                                         |                                                      |
| <b>samedi 22 octobre</b><br>De la Sainte Vierge                                             | <b>Pas de permanence,<br/>Pas de messe à 18h30</b><br>En raison du pèlerinage à Lourdes                   | 11h30 messe basse                       |                                                      |
| <b>Pèlerinage du Christ-Roi à Lourdes</b>                                                   |                                                                                                           |                                         |                                                      |
| <b>dimanche 23 octobre</b><br>19 <sup>ème</sup> dimanche après la Pentecôte                 | <b><u>Pas de Messe à 8h</u></b><br>9h00 : messe basse<br>10h30 : messe basse                              |                                         | 10h confessions<br>& chapelet<br>10h30 messe chantée |
| <b>Pèlerinage du Christ-Roi à Lourdes</b>                                                   |                                                                                                           |                                         |                                                      |
| <b>lundi 24 octobre</b><br>St Raphaël, archange                                             | <b>Pas de messe à 18h30</b><br>En raison du pèlerinage à Lourdes                                          |                                         |                                                      |
| <b>mardi 25 octobre</b><br>de la férie                                                      | 17h30 : confessions<br>18h30 : messe basse                                                                |                                         |                                                      |
| <b>mercredi 26 octobre</b><br>de la férie                                                   | 17h30 : confessions<br>18h30 : messe basse                                                                |                                         |                                                      |
| <b>jeudi 27 octobre</b><br>de la férie                                                      | <b>17h30 : Heure Sainte en réparation de la réunion œcuménique à Assise</b><br>18h30 : messe basse        |                                         |                                                      |
| <b>vendredi 28 octobre</b><br>Sts Simon et Jude, apôtres                                    | 17h30 : confessions<br>18h30 : messe basse                                                                |                                         |                                                      |
| <b>Samedi 29 octobre</b><br>De la Sainte Vierge                                             | 15h : permanence du prêtre<br>(abbé Fernandez)<br>18h30 : messe basse                                     |                                         |                                                      |
| <b>dimanche 30 octobre</b><br>Fête du Christ-Roi                                            | 8h00 : messe basse<br>9h00 : messe<br>10h30 : grand <sup>e</sup> Messe chantée                            |                                         | 10h confessions<br>& chapelet<br>10h30 messe chantée |
| <b>lundi 31 octobre</b><br>de la férie                                                      | 17h30 : confessions<br>18h30 : messe basse                                                                |                                         |                                                      |
| <b>mardi 1<sup>er</sup> novembre</b><br>Fête de tous les Saints                             | 8h00 : messe basse<br>9h00 : messe<br>10h30 : grand <sup>e</sup> Messe chantée                            |                                         | 10h confessions<br>& chapelet<br>10h30 messe chantée |
| <b>mercredi 2 novembre</b><br>Commémoration de tous les fidèles défunts                     | 17h30 : confessions<br>18h30 : messe chantée                                                              | 7h15 : messe basse<br>11h30 messe basse | 17h30 confessions<br>18h messe basse                 |
| <b>jeudi 3 novembre</b><br>de la férie                                                      | 17h30 : confessions<br>18h30 : messe basse                                                                | 11h30 : messe basse                     |                                                      |
| <b>vendredi 4 novembre</b><br>St Charles Borromée<br><i>1<sup>er</sup> vendredi du mois</i> | <b>17h30 : Heure Sainte &amp; confessions</b><br><b>18h30 : messe basse</b>                               |                                         | 17h30 confessions<br>18h messe basse                 |
| <b>Samedi 5 novembre</b><br>De la Sainte Vierge<br><i>1<sup>er</sup> samedi du mois</i>     | 15h : permanence du prêtre<br>(abbé Brunet)<br><b>17h Office du Rosaire</b><br><b>17h30 : messe basse</b> |                                         | 17h30 confessions<br>18h messe basse                 |
| <b>dimanche 6 novembre</b><br>21 <sup>ème</sup> dimanche après la Pentecôte                 | 8h00 : messe basse<br>9h00 : messe<br>10h30 : grand <sup>e</sup> Messe chantée                            |                                         | 10h confessions<br>& chapelet<br>10h30 messe chantée |

### Carnet paroissial

#### Baptême :

Jeanne CADIET, le 17 septembre à Toulouse  
Louis-Gabriel CROS-RALUY, le 25 septembre à Toulouse

#### Sépulture :

M. Raymond VIDAL, le 17 septembre à Castres

### **DATES À RETENIR**

**Dimanche 27 novembre 2011 : Marché de Noël**

Au profit de l'école Saint-Jean-Bosco

**Samedi 3 décembre 2011 : Récollecion de l'Avent**

De 10h à 17h dans les bâtiments de l'école Saint-Jean-Bosco

**Mardi 6 décembre 2011 : Conférence à 20h à Toulouse**

« Louis Jugnet » par M. Jean de Viguerie

**Prieuré saint Dominique**

2245 av. des Platanes  
31380 GRAGNAGUE  
tél. : 05 61 74 27 93

**N.D. du Férétra**

Place saint Roch  
TOULOUSE  
tél. : 05 61 55 42 88

**Chapelle du Sacré-Coeur**

24 rue Mahuziès  
81100 CASTRES  
tél. : 05 63 72 15 66

**École Saint-Jean Bosco**

14 rue des Artistes  
31200 Toulouse  
tél. : 05 61 57 32 50